

Les fonctionnaires demandent à être mieux protégés

Les agents publics tenus de travailler protestent contre le manque d'équipements. Certains exercent leur droit de retrait

La tension commence à monter dans la fonction publique. Le 27 mars, Solidaires, sixième syndicat de la fonction publique, a envoyé un courrier au ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, pour l'informer qu'il déposait « un préavis de grève pour les journées allant du 3 au 30 avril ». Le syndicat dénonce notamment les entorses au droit du travail décidées dans le cadre de la loi d'urgence, « de nouvelles attaques contre le statut de la fonction publique », estime-t-il. Il regrette également que « de trop nombreux agents soient encore contraints de se rendre sur leur lieu de travail alors même que les équipements de protection (masques, savons, gels hydroalcooliques, blouses...) ne sont pas fournis ».

Quelques jours plus tôt, la fédération CGT des services publics avait lancé son propre appel, pour les mêmes raisons. Natacha Pomet, la secrétaire générale, assure au Parisien qu'« il ne s'agit pas d'un appel à la grève mais d'un préavis de couverture » : la possibilité offerte « en dernier recours » aux agents « de faire valoir leurs droits s'ils ne se sentent pas protégés dans l'exercice de leur travail. Cela vise les salariés dont le droit de retrait a été refusé ». « Un préavis inopportun », avait considéré le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Olivier Dussot.

« Danger grave ou imminent »

Certains fonctionnaires, tenus d'assurer la continuité de l'Etat pendant la crise sanitaire, considèrent en effet qu'ils ne peuvent pas travailler dans des conditions optimales de sécurité. Des postiers, des agents du fisc ou encore des policiers ont invoqué leur droit de retrait, ces derniers jours.

Le 18 mars, des CRS affectés aux autoroutes d'Auvergne-Rhône-Alpes ont refusé d'effectuer des contrôles routiers. « Nous ne pou-

21 000 agents du fisc sont aujourd'hui mobilisés et 1190 ont été touchés par le coronavirus

vons pas aller sur la voie publique au contact des personnes infectées et être infectés nous-mêmes », a expliqué à l'Agence France-Presse (AFP) Didier Mangione, secrétaire régional d'Unité SGP Police FO. Mais, a déclaré Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, le droit de retrait « n'est possible que si le fonctionnaire est exposé à un danger grave et imminent ou un équipement défectueux et que l'employeur ne prend aucune mesure pour y remédier. (...) S'agissant des policiers, ils ne peuvent s'en prévaloir dès lors qu'il s'agit d'accomplir leur mission puisqu'elle est par nature dangereuse, ils le savent ».

De fait, le gouvernement refuse de s'avancer sur ce terrain. Lors d'une conférence de presse, le 16 mars, Olivier Dussot a rappelé que « le fait d'être exposé à une forme de risque du fait de la nature des fonctions n'est pas un critère du droit de retrait dans le droit actuel ». Quelques jours plus tard, une note adressée aux ministères par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a mis les points sur les i. Les fonctionnaires, écrit la DGAFP, « ne peuvent légitimement exercer leur droit de retrait, au seul motif d'une exposition au virus à l'origine de l'épidémie ». Même si, pour les professionnels exposés de manière active au virus, « il convient de prévoir des mesures de protection renforcées (masques, consignes d'hygiène, mesures d'organisation, suivi médical...) ».

Or, dénoncent les syndicats, ce n'est pas le cas. FO Pénitentiaire a même saisi en référé-liberté le Conseil d'Etat pour réclamer davantage de moyens de protection. Cela a porté ses fruits, à en croire Emmanuel Baudin, secrétaire national du syndicat majoritaire : « Tous les personnels pénitentiaires seront dotés de masques » dès samedi, a-t-il annoncé sur Franceinfo, vendredi 27 mars.

Le 20 mars, il avait écrit à la ministre de la justice, Nicole Belloubet. « Si le droit de retrait n'est pas permis dans notre profession, indiquait-il, l'obligation de moyens et l'obligation de protection de l'Etat vis-à-vis de ses agents, ainsi que le droit à la garantie de l'intégrité physique de nos familles et de nos proches doivent vous animer plus que jamais ».

Anne Guyot-Welke, porte-parole de Solidaires Finances publiques, premier syndicat représentatif dans l'administration fiscale, dénonce les « dérives » de certains chefs de service. Certains agents, assure-t-elle à l'agence de presse AEF, ont fait valoir leur droit de retrait « en raison des conditions d'hygiène, en particulier ceux que les chefs de service avaient obligés à être présents pour assurer des missions non prioritaires. Certains effectifs ont ainsi atteint la vingtaine d'agents sans que soient respectées les consignes d'hygiène et de sécurité ».

D'ailleurs, alertent les syndicats, les fonctionnaires paient déjà un lourd tribut au service de l'intérêt général. Dans le même entretien accordé à l'AFP, M^{me} Guyot-Welke annonce que 20 % des agents du fisc (21 000 agents) sont mobilisés et que 1190 ont été touchés par le coronavirus. Soit une proportion bien supérieure à celle concernant l'ensemble de la population française. Vendredi 27 mars, l'AFP indiquait que 50 membres du personnel pénitentiaire (et 21 détenus) étaient positifs. « Faute de préven-

tion suffisante, les cas de postiers contaminés par le coronavirus sont de plus en plus nombreux dans le 06, s'inquiétait, le 25 mars, la CGT de La Poste dans le département des Alpes-Maritimes. Les postiers qui viennent travailler le font la peur au ventre : peur d'être contaminés et de contaminer leurs proches ainsi que la population. »

Collecte annuelle de l'impôt

Outre une protection efficace, les syndicats demandent le ralentissement de l'activité de leur administration. Solidaires Finances Publiques a publié un communiqué, lundi 30 mars, pour demander le lancement de la campagne annuelle de collecte de l'impôt, qui doit débiter le 9 avril. Car, rappelle le syndicat, à cette occasion, 4,5 millions de contribuables viennent chercher de l'aide dans les centres des finances publiques, « une prise de risque pour la santé » de tous.

Pour l'heure, le ministre s'est déclaré opposé à un tel report, annonçant cependant l'allongement des délais et, par ailleurs, la suspension de l'expérimentation du paiement des impôts chez les buralistes. Son entourage assure aujourd'hui que « des réflexions sont en cours » et que des annonces seront faites « d'ici à la fin de la semaine ».

Au-delà, il semble bien que la pénurie ne dégrade sensiblement les relations entre les fonctionnaires et le gouvernement. La CGT des services fiscaux en Seine-Saint-Denis envoie volontiers un ton menaçant pour évoquer l'après-crise : « Nous effectuerons nos missions prioritaires parce que nous savons être indispensables dans la chaîne de paiement, pour les salaires, les hôpitaux et les collectivités locales, mais quand sera venue l'heure de faire les comptes, nous saurons nous en souvenir. »

BERNARD FLOCH

Marine Le Pen surfe sur la rhétorique du mensonge d'Etat

Lundi, la présidente du RN a estimé que l'on pouvait s'interroger sur l'origine du virus

Marine Le Pen poursuit sa charge et ses assauts, formulant chaque jour de nouveaux soupçons contre le sommet de l'Etat. S'appuyant sur une technique classique de l'extrême droite française, sa chef de file use, depuis de nombreuses années, d'une rhétorique visant à dévaluer tant la politique que la parole du gouvernement, quel qu'il soit. En pleine crise sanitaire, elle va désormais plus loin. Invitée de la matinale de Franceinfo, lundi 30 mars, la présidente du Rassemblement national (RN) a estimé qu'il existerait une « stratégie du gouvernement » consistant « à cacher le niveau de faiblesse de l'Etat, de nos stocks, d'impréparation de notre pays, plutôt que de dire la vérité ». Une « stratégie ». Un terme qui sous-entend un plan établissemment. Un complot au cœur de l'Etat, donc.

« Je ne souhaite pas polémiquer mais », entonnait-elle déjà le 23 mars, sur Europe 1, résumant les polémiques lancées par ses lieutenants les jours précédents, sur la fermeture des frontières notamment. La voilà donc, une semaine plus tard, affirmant sur Franceinfo que le gouvernement aurait menti sur « absolument tout, sans aucune exception » : « Sur les frontières, les masques soi-disant utiles, les tests eux-mêmes soi-disant utiles. Tout cela a créé une situation de méfiance de la part de la population à l'égard de ses dirigeants. »

Une défiance envers les élites du « système » qu'elle et son parti alimentent depuis de longues années, et qu'ils font d'autant plus flamber depuis le début de la crise sanitaire. « Le gouvernement est le plus gros pourvoyeur de "fake news" depuis le début de cette crise », lâchait ainsi Marine Le Pen dans l'hébdomadaire à la ligne ultraconservatrice Valeurs Actuelles, le 27 mars.

« Aucune opinion sur le sujet »

« Un parti antisystème ne peut pas entrer dans l'union nationale », souligne le directeur de l'observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès, Jean-Yves Camus. Même lors des attentats survenus en France, le vernis tenait à peine le temps des condamnations au sein de l'ex-Front national. « Très très vite, ils enchaînent les questions », poursuit M. Camus. Et finissent par pointer leurs cibles habituelles.

La communication hasardeuse du gouvernement a permis à Marine Le Pen de faire résonner ses critiques

Cette fois, la communication hasardeuse du gouvernement – notamment sur l'usage des masques – a permis à Marine Le Pen de faire résonner ses critiques. Les regrets de l'ancienne ministre de la santé devenue candidate à Paris, Agnès Buzyn, confiant au Monde que le premier tour des municipales n'aurait jamais dû se tenir au regard de la situation sanitaire du pays, ont servi de point d'appui au RN. Dès le lendemain, un tract du parti a été diffusé, retweeté par Marine Le Pen, avec un mot d'ordre : « Coronavirus : le gouvernement savait, mais il n'a rien fait ! » Le vice-président du RN, Jordan Bardella, ira jusqu'à parler de « mensonge d'Etat ». Peu importe que ce ne soit pas exactement ce que raconte Agnès Buzyn.

Lundi matin, M^{me} Le Pen n'a pas non plus balayé les théories pululantes sur le web et sur les sites conspirationnistes affirmant que le Covid-19 serait tout droit sorti d'un laboratoire : « Que des gens s'interrogent (...) est une question de bon sens », a-t-elle rétorqué sur Franceinfo, affirmant n'avoir « aucune opinion sur le sujet ». Toutes les études scientifiques convergent pourtant pour affirmer que le virus a toutes les caractéristiques d'un virus naturel.

Seulement, une étude de Conspiracy Watch et de la Fondation Jean-Jaurès réalisée par l'IFOP montre que 40 % des sympathisants RN pensent que le coronavirus a été fabriqué intentionnellement en laboratoire, contre 17 % des Français en moyenne. Sans compter ceux, hors de son champ partisan, qui affichent eux aussi des « doutes » allant du questionnement légitime au complotisme. Pour Jean-Yves Camus, la stratégie politique de Marine Le Pen en devient évidente : « Elle parle à tous ceux qui vont sortir de la crise en pensant que quelque chose n'est pas clair. Et ils sont nombreux... »

LUCIE SOULLIER

En manque de masques, policiers et gendarmes s'impatientent

Le ministère de l'intérieur a commandé un million de masques qui tardent à arriver

Les images sont restées en travers de la gorge de certains policiers. On y voit Emmanuel Macron en visite à l'hôpital militaire de Mulhouse mercredi 25 mars, ajustant sur son visage un masque de protection. Toutes les personnes qui entourent le chef de l'Etat portent le précieux équipement, dont la pénurie s'est transformée en polémique nationale. Toutes ? Non, à l'arrière-plan, un homme à lunettes navigue à visage découvert au milieu des soignants. Officier de police dans le Grand Est, il est le seul à ne pas en être muni.

La séquence, repérée par le Syndicat des cadres de la sécurité intérieure (SCSI), majoritaire chez les policiers, illustre le malaise qui persiste au sein des forces de l'ordre, deux semaines après le début du confinement. Alors que l'épidémie de Covid-19 ne cesse de faire des victimes chaque jour, nombreux sont les policiers et gendarmes qui continuent à déplorer l'absence de masques de protection pour réaliser les contrôles à travers la France. Plus de 300 policiers ont été contaminés et près de 10 000 sont actuellement confi-

nés. Côté gendarmerie, le bilan des effectifs sur la touche était un peu moins alarmant selon les chiffres disponibles la semaine dernière (une vingtaine de militaires malades), mais l'un d'entre eux est décédé, mercredi 25 mars, le premier membre des forces de l'ordre à périr du Covid-19.

« C'est le système D »

Lundi, c'est Interpol qui en a remis une couche. L'organisation internationale, qui s'occupe habituellement davantage de coordination dans la lutte contre la criminalité, s'est fendue d'une recommandation mondiale en faveur du port d'un masque et de gants pour les personnels au contact de la population. Les principaux syndicats de police ont immédiatement embrayé pour rappeler au ministère de l'intérieur qu'à ce jour la plupart des fonctionnaires opèrent sur le terrain sans protection.

Les règles n'ont pas évolué au sein de la police depuis un télégramme du directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, le 13 mars. Etant donné le faible nombre de masques disponibles, il est recommandé de les utiliser

avec discernement. Les agents doivent en utiliser principalement lorsqu'ils sont au contact de personnes infectées. Par ailleurs, les commissariats doivent veiller à ce que chaque équipage puisse disposer d'un kit, pour ces situations d'urgence. Au sein de la gendarmerie, les règles sont similaires : « Le port du masque n'est pas systématique, mais un gendarme qui est dans une situation où il se sent menacé doit pouvoir en porter un », explique-t-on à la direction générale, avant de préciser que les gestes barrières restent « la meilleure des protections ».

Sur le terrain, l'application de ces consignes semble difficile. Des équipements devaient être distribués ces derniers jours, grâce notamment à La Poste, qui a fait don de 300 000 masques. Un million de masques supplémentaires devaient être livrés ce week-end, selon le ministère de l'intérieur, mais le matériel n'était pas parvenu lundi soir. « C'est le système D dans tous les commissariats, certains en ont, d'autres pas, chaque jour des collègues arrivent avec des idées nouvelles pour se masquer le visage... », raconte un haut gradé.

Localement, des entreprises ont fait don de matériels aux forces de l'ordre. Mais les effectifs ont interdiction de les utiliser au quotidien et ces stocks doivent être soumis aux mêmes règles que les autres. De quoi alimenter la colère de certains militaires ou fonctionnaires, qui ont l'impression d'être exposés inutilement. « Il y a une grande cacophonie, déplore Christophe Rouget du SCSI. Le ressenti des policiers de terrain, c'est que les troupes ont été envoyées au combat sans matériel. Une sensation partagée par les gendarmes. » Chez nous, on s'exprime moins que les policiers, mais sur le terrain ça gueule, les gars sont mécontents », confie un officier.

Comme le reste de la population, les forces de l'ordre guettent l'arrivée des commandes massives d'équipements. « On nous dit que les masques ne sont pas utiles au quotidien, mais on sait tous que quand on en aura, on nous dira qu'il faut les porter », ironise un commissaire. En espérant que le temps des précautions ne soit pas révolu. ■

NICOLAS CHAPUIS

CORONAVIRUS Philippe et Véra auditionnés mercredi à l'Assemblée

Le premier ministre, Edouard Philippe, et le ministre de la santé, Olivier Véran, seront auditionnés mercredi 1^{er} avril à l'Assemblée nationale par la mission d'information sur la gestion de l'épidémie de coronavirus. Les présidents de tous les groupes politiques seront membres de cette mission qui devrait être dirigée par le président de l'Assemblée, Richard Ferrand (LRM). Plusieurs groupes espèrent que la mission pourra se doter des prérogatives d'une commission d'enquête. (– AFP)

Réouverture d'un quart des marchés

Un quart des marchés alimentaires de France, couverts ou de plein air, vont rouvrir cette semaine en respectant des protocoles sanitaires stricts face à l'épidémie

de Covid-19. Les marchés alimentaires primaires hebdomadaires sont fermés depuis le 24 mars dans le cadre des mesures de renforcement du confinement. (– AFP)

ÉLYSÉE Macron change de conseiller

Conseiller pour la communication internationale d'Emmanuel Macron depuis près d'un an et demi, Nathalie Baudon a annoncé, lundi 30 mars, qu'elle quittait son poste. Cette normalienne avait rejoint le service de presse de l'Élysée après l'élection de Macron en 2017. Elle accompagnait le chef de l'Etat dans ses déplacements à l'étranger ou lors de sommets internationaux. Elle devrait être remplacée par Anne-Sophie Bradelle, 39 ans, responsable du pôle international de l'agence Havas ou elle a conseillé des entreprises et des institutions comme le FMI ou l'OCDE.